

#Green Metz

METZ
CAPITALE
DE L'ÉCOLOGIE
URBAINE



LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS
PAR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DU CLIMAT

FIGHTING INEQUALITIES
BY PROTECTING BIODIVERSITY AND CLIMATE

G7 ENVIRONNEMENT | METZ 5 - 6 MAI 2019
ENVIRONMENT | METZ 5 - 6 MAY 2019





SOMMAIRE

ÉDITOS	4
L'ÉCOLOGIE URBAINE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE DE METZ	6
UN TERRITOIRE PIONNIER	8
LA NATURE UN TERRITOIRE JARDIN	10
L'EAU UN CAPITAL BLEU PRÉSERVÉ, MAÎTRISÉ ET VALORISÉ	14
LES ÉNERGIES LE MIX GAGNANT ENTRE VOLONTÉ POLITIQUE ET INVESTISSEMENTS	16
LA MOBILITÉ UNE VOIRIE PARTAGÉE ENTRE LES MOBILITÉS DURABLES	20
LES DÉCHETS VERS UN TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET ZÉRO GASPI	22
LA PARTICIPATION LES HABITANTS JOignent LES ACTES AUX PAROLES	26

Cette brochure a été réalisée par



avec le soutien de





FRANÇOIS DE RUGY

Ministre d'État, ministre de la Transition
écologique et solidaire

ÉDITOS

En cette année 2019, c'est au tour de la France d'assurer la présidence du G7 ; et notre pays a choisi de faire de la lutte contre les inégalités le thème central de ce sommet.

Dans ce cadre, l'environnement est l'un des axes majeurs sur lesquels il nous faut agir pour endiguer ces inégalités. En effet, le dérèglement climatique et la perte de biodiversité affectent encore plus les populations vulnérables. Ils accentuent les inégalités.

La réunion des ministres de l'Environnement du G7 constitue donc un moment primordial pour accentuer l'engagement de la France et lui permettre d'entraîner à ses côtés les autres pays, afin qu'ensemble on développe des actions concrètes pour protéger la planète et préserver les populations vulnérables. « Lutter contre les inégalités par la protection de la biodiversité et du climat », voilà le slogan de ce G7 de l'Environnement et des Océans que la ville de Metz accueille sur son territoire.

La ville de Metz répond à bon nombre de critères que nous nous étions fixés pour sélectionner la ville qui accueillerait ce G7 de l'Environnement et des Océans. D'un point de vue géographique, elle se situe au cœur de l'Europe, proche de nos partenaires de premier plan comme l'Allemagne, la Belgique ou encore le Luxembourg. C'est une Métropole facilement accessible notamment par le TGV, fleuron de l'industrie française et mode de transport respectueux de l'environnement.

Metz, c'est aussi et surtout une ville exemplaire en termes d'environnement. Sur de nombreux enjeux, la ville a su anticiper et être pionnière en France. Elle est engagée depuis de nombreuses années dans une politique ambitieuse pour baisser sa consommation d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre. Grâce à la mobilisation des élus et des citoyens, le mix énergétique de la ville est aujourd'hui composé pour un tiers d'énergies renouvelables, soit une part plus élevée que l'objectif que s'est fixée la France pour 2030. Tout cela fait de Metz une véritable ville ambassadrice de la mobilisation française face aux défis du dérèglement climatique et de l'érosion de la biodiversité.

Enfin, nous avons ressenti une forte mobilisation des élus et des partenaires locaux pour accueillir cet événement de haut niveau qui, je n'en doute pas, renforcera l'attractivité du territoire messin tant au niveau national qu'à l'international.



DOMINIQUE GROS

Maire de Metz,
Vice-Président de Metz Métropole

Metz accueille le G7 de l'Environnement et des Océans, ces 5 et 6 mai. Outre les équipements adaptés à une telle rencontre, nous pouvons en effet revendiquer une excellence en matière d'adaptation de nos politiques face au défi environnemental, et donc être une vitrine pour notre pays.

La maîtrise de notre consommation énergétique et la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre constituent des objectifs structurants pour notre Ville. Depuis 2008, plus de deux cents millions d'euros, montant considérable, ont été ainsi investis au profit de notre politique énergétique. Notre action est menée en lien avec des partenaires qui vous présenteront leur domaine d'intervention dans les pages qui suivent. Rien ne serait possible sans eux !

Cet effort financier hors normes permet aujourd'hui à Metz de bénéficier d'un mix énergétique pour un tiers d'origine renouvelable. Nous avons ainsi déjà dépassé, à l'échelle de notre territoire, l'un des engagements français de la conférence de Paris sur le climat annoncé pour 2030.

Je souhaite également rappeler que l'écologie urbaine fait partie de l'ADN de notre Ville. Ce concept a été pensé et mis en pratique ici, dès les années 70 sous l'égide bienveillante de l'illustre Jean-Marie Pelt, qui était un enfant de Metz, et qui en a été le Premier Adjoint pendant douze années.

Les initiatives locales attestent aussi de la sensibilité de Metz aux questions liées à la transition écologique. Le village écocitoyen que nous organisons dans les jardins Jean-Marie Pelt, les 3 et 4 mai, en prélude au sommet, en constituera une illustration supplémentaire. Accueillir à Metz la réunion des ministres de l'Environnement, des Océans et de l'Énergie des pays du G7 revêt une importance toute particulière à nos yeux. Notre Ville, forte de l'énergie citoyenne de ses habitants, saura se hisser à la hauteur de cet enjeu capital.



JEAN-LUC BOHL

Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz, 1^{er} Vice-Président de la Région Grand Est

C'est un réel honneur pour notre Métropole de recevoir les délégations internationales du G7 de l'Environnement et des Océans. Le choix de notre territoire pour cet événement s'est appuyé sur la démarche proactive que nous menons depuis de nombreuses années dans le respect de l'héritage de Jean-Marie Pelt, fondateur de l'Institut européen d'écologie. Son intuition géniale se perpétue dans les actions que nous menons à Metz Métropole. Nous avons toujours à l'esprit cet équilibre entre l'homme et la nature, une Métropole de l'écologie urbaine et humaine.

Plan Climat Air Énergie Territorial, trame verte et bleue, trame noire... notre Métropole se montre exemplaire dans bien des aspects et a été souvent labélisée pour ses initiatives : Cit'ergie, Projet Alimentaire Territorial, Écoréseau de chaleur...

Ainsi, conscient des enjeux fondamentaux de l'écologie et du développement durable, nous avons construit notre projet métropolitain autour de ces questions pour relever les défis de la transition énergétique, économique et sociétale.

La venue du G7 à Metz Métropole constitue, au-delà d'une reconnaissance de notre engagement en faveur de l'Écologie, un jalon dans la mise en œuvre de nos actions pour les générations futures.

Présentée en avant-première mondiale, une sélection des œuvres de Yannick Monget, auteur et prospectiviste local, viendra percuter chacun d'entre nous sur ce que pourrait être et ce que sera sans doute l'avenir de la planète si nous n'arrivons pas à définir un nouveau chemin à tracer qui concilie le progrès social de tous les pays, la dignité retrouvée de chacun et la préservation de notre cadre de vie.

C'est cette « utopie réaliste » qu'évoquait Ivan Illich « en permettant à chaque collectivité, chaque Nation, de choisir considérablement son utopie réalisable ».

L'ÉCOLOGIE URBAINE

AU CŒUR DU
DÉVELOPPEMENT
DE LA MÉTROPOLE
DE METZ

118 000 HABITANTS

1 000 HECTARES

d'espaces naturels, agricoles et forestiers,
soit près de 25% de la superficie totale de la
commune

52 M² D'ESPACES VERTS

par habitant

LABELS

Ville fleurie quatre fleurs (depuis 1992), Ville
écopropriétaire quatre étoiles, Pavillon bleu pour
le plan d'eau, trophées des Écomaires pour la
démocratie participative, Jardin botanique de
France et des pays francophones, Territoire de
commerce équitable

METZ

**METZ
MÉTROPOLE**

44 COMMUNES

230 000 HABITANTS

SITE NATURA 2000

Pelouses du pays messin

**84 EXPLOITATIONS
AGRICOLLES**

SITE CLASSÉ

du Mont Saint-Quentin

**L'UNE DES
22 MÉTROPOLES**

françaises depuis le 1^{er} janvier 2018

LABELS

Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspi, Territoire
à Énergie Positive pour la croissance verte,
Cit'ergie, Écoréseau de chaleur, Territoire
Vélo, Éco Cités, Palmarès 2018 des Mobilités



Ville dotée d'un important patrimoine militaire, ancienne capitale de la Lorraine marquée par son histoire industrielle, Metz a su préserver son formidable capital naturel et son identité de berceau de l'écologie urbaine. Metz a le double qualificatif de ville verte et ville jardin : les espaces naturels, agricoles et forestiers occupent un quart de la surface de son territoire, qui est traversé par 22 kilomètres de cours d'eau. Elle est insérée dans l'importante trame verte et bleue du territoire métropolitain. 300 km de cours d'eau sillonnent des vallons humides, coteaux calcaires, zones humides, ou encore les espaces agricoles qui représentent la moitié de sa superficie.

C'est à l'Institut européen d'écologie que les Messins Jean-Marie Pelt et Roger Klaine ont posé les fondements de l'écologie urbaine, immédiatement déclinée en actions pionnières en France comme le développement des énergies non fossiles, ou la préservation de l'eau et de la nature en ville.

Après le retrait de l'Armée, Metz a entamé de multiples transitions : économique et technologique, sociale et démographique, énergétique et écologique. Pour enrayer le déclin démographique et développer son attractivité, Metz a développé tous ses atouts : l'art et les technologies, mais aussi et surtout le cadre de vie et la participation citoyenne, fondamentaux de l'écologie urbaine. Pour conforter l'attractivité de la Métropole, la collectivité a élaboré son projet stratégique métropolitain avec plus de 200 partenaires du territoire. Il est décliné autour de trois ambitions pour la Métropole de demain, dont notamment l'ambition « Métropole de l'écologie urbaine et humaine ». Son identité repose sur une qualité et une diversité territoriale remarquables : diversité des lieux, des formes de l'habitat, de la biodiversité, des activités. Cette ambition est axée sur quatre enjeux principaux : la transition alimentaire et énergétique, la nature et ses usages, l'intensification urbaine, l'action sociale et les services à la personne.

Metz et sa Métropole possèdent plusieurs labels d'excellence environnementale qui attestent autant du chemin parcouru que d'une démarche d'amélioration continue.

Metz Métropole compte aujourd'hui parmi les 22 métropoles françaises.

Elle assure désormais les compétences des grandes politiques structurantes pour la transition écologique : l'urbanisme, l'eau, les déchets, l'énergie et le climat, la politique de la Ville et le développement économique. La Ville garde ses missions de proximité avec les habitants, et de protection des plus fragiles. Elle conduit les politiques de la petite enfance, de l'éducation, des seniors, de l'action sociale, de la gestion des espaces verts et de la propreté, et de la démocratie participative. Face à l'urgence des enjeux globaux, la Ville et la Métropole agissent de concert pour que la transition soit écologique et solidaire.

Metz, Metz Métropole, ainsi que les habitants et les acteurs socio-économiques agissent en coresponsabilité face à des enjeux qui apparaissent aussi bien locaux que globaux : le réchauffement et les dérèglements climatiques, la baisse de la biodiversité et l'étalement urbain, la raréfaction des ressources naturelles et fossiles, le vieillissement de la population, la hausse de la précarité sociale et environnementale. Cette action collective conforte le bien vivre et l'attractivité du territoire, aujourd'hui et pour les générations futures.

Cette brochure a été réalisée au printemps 2019 à l'occasion du G7 de l'Environnement et des Océans à Metz. Elle présente les champs d'excellence de la Ville et la Métropole dans cinq champs emblématiques de l'écologie urbaine et humaine, telle qu'elle a été conceptualisée à Metz : la nature en ville, l'énergie, la mobilité, les déchets et la démocratie environnementale.



UN TERRITOIRE PIONNIER

1970 À METZ

Fondation de l'Institut européen d'écologie par Jean-Marie Pelt et naissance de l'écologie urbaine à Metz.

Charte d'Aalborg
sur les villes durables.

1994 EN EUROPE

L'ÉCOLOGIE URBAINE

INVENTÉE À METZ
AVANT LE CONCEPT
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Ouverture du Centre de valorisation des déchets exploité par Haganis, comprenant une unité de valorisation énergétique des déchets non recyclables : 28 000 tonnes de CO₂ évitées en 2018.

2001 À METZ

**METZ
AU-DELÀ**
DES OBJECTIFS
EUROPÉENS
EN MATIÈRE D'ÉNERGIE
ET DE CLIMAT

Campagne de travaux dans les bâtiments municipaux : réduction de 37% des émissions de CO₂ entre 2008 et 2016 et baisse des consommations d'énergie de 13% en cinq ans : gain supérieur aux objectifs 3 x 20 du Paquet climat européen / Fusion des deux réseaux de chaleur historiques : son réseau de chaleur urbain devient le plus long réseau français (115 km) et le premier de cette longueur à être alimenté en énergies renouvelables / Ouverture de l'Espace Info Énergie / Adoption du zéro phyto dans l'entretien de la voirie et des espaces verts.

2008 À METZ

Signature de la Convention des Maires /
Première zone de rencontre.

2009 À METZ

Plan vélo
2010 À METZ

2010 EN FRANCE

Adoption de la première des deux lois Grenelle visant la réduction des phytosanitaires, et l'application des objectifs 3 x 20 en matière de réduction des émissions de GES, maîtrise énergétique et énergies renouvelables.

METZ ENTAME SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AVANT L'HEURE

Inauguration de la centrale à biomasse Metz Chambièrre. Bilan : 30% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique en 2013, soit un triplement en cinq ans (au-delà de l'objectif européen).

2012 À METZ

Inauguration du METTIS, le bus à haut niveau de service.

2013 À METZ MÉTROPOLE

Adoption de la loi de transition énergétique portant sur l'économie circulaire, la consommation durable, et des objectifs de visant 32% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie en 2030.

2015 EN FRANCE

2014 À METZ
Adoption de la Charte de l'arbre par laquelle Metz et ses partenaires s'engagent à préserver les 30 000 arbres présents sur l'espace public/Lancement des travaux de renaturation de la Seille.

Classement du site Natura 2000 Pelouses du pays messin.

2010 À METZ MÉTROPOLE

2014 À METZ MÉTROPOLE
Définition de la trame verte et bleue.

Adoption du Plan Climat Air Énergie Territorial, l'un des premiers en France à intégrer la problématique de l'air/Labellisation Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspil/Déclaration des maires de QuattroPole pour le climat, adoptée à Metz en amont de la COP21.

2015 À METZ MÉTROPOLE

Trophée des villes innovantes pour la gestion de l'eau.

2016 À METZ MÉTROPOLE

labellisation Cit'ergie.

2016 À METZ

2017 À METZ
20% de produits bio et/ou locaux dans les cantines scolaires/Metz est labellisée Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte.

Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages et loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

2016 EN FRANCE

Loi Labbé interdisant l'utilisation des pesticides dans les espaces verts publics.

2017 EN FRANCE

2018 EN FRANCE

Loi Égalim qui impose à la restauration collective un objectif de 20% de produits issus de l'agriculture biologique à l'horizon 2020.

Lancement du budget participatif, devenu premier budget participatif écocitoyen de France en 2019.

DEUX COLLECTIVITÉS PIONNIÈRES DE LA DÉMOCRATIE ENVIRONNEMENTALE

2014 À METZ

2017 À METZ

Trois cents propositions émanent de la concertation avec les habitants et les partenaires locaux pour le nouveau projet de territoire durable et solidaire de la ville.

2018 À METZ MÉTROPOLE

Inscription de l'écologie urbaine et humaine comme axe du projet métropolitain, élaboré par Metz Métropole et 200 acteurs du territoire.

La transition écologique et la démocratie et la citoyenneté thèmes phares du Grand Débat National initié par le Président de la République/Projet de loi sur l'économie circulaire.

2019 EN FRANCE

LA MÉTROPOLE CONFORTE L'AVANCE



LA NATURE UN TERRITOIRE JARDIN

UN CAPITAL NATUREL EN EXPANSION

Metz doit son surnom de ville verte à sa surface exceptionnelle d'espaces verts publics : 625 ha, soit 52 m² par habitant (plus que la moyenne de 48 m² des 50 plus grandes villes françaises !). Le parc de la Seille, rebaptisé jardins Jean-Marie Pelt, a été le premier grand équipement métropolitain à voir le jour sur le nouveau quartier de l'Amphithéâtre en 2002. De nombreux projets d'aménagement voient le jour sur des friches hospitalières et militaires, visant à densifier le centre-ville et les abords du réseau de transports METTIS, et ainsi limiter l'étalement urbain et la consommation de terres agricoles.

Vallons, coteaux, bois, champs, zones humides : la diversité des milieux nécessite une fine gestion des espaces et de leurs usages par Metz Métropole pour préserver et déployer sa trame verte et bleue. Forts militaires du mont Saint-Quentin envahis par une végétation à valoriser via l'écotourisme, réintroduction de l'écopâturage et préservation de la biodiversité protégée à l'échelle européenne sur les pelouses du pays messin classées Natura 2000, aménagement ou restauration de mares, renaturation de ruisseaux, sont les principaux chantiers d'aménagement de la jeune Métropole. Pour concilier l'agriculture et le tourisme, la chasse et les pratiques sportives, tout en préservant la faune et la flore, elle joue un rôle majeur de coordination, d'expertise et de planification.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX ARBRES ET À LA FAUNE NOCTURNE EN MILIEU URBAIN

La Ville entretient ses espaces verts sans pesticide et en gestion différenciée depuis 2010, et prend soin de plus de 30 000 arbres selon les principes de la Charte de l'arbre, un document d'engagement et de bonnes pratiques partagé avec d'autres acteurs publics et privés responsables de la préservation des arbres urbains. Conscientes des services écosystémiques rendus par les arbres en ville, mais aussi des menaces qui pèsent sur eux dans l'environnement urbain et face aux dérèglements climatiques, la Ville et la Métropole ont initié en 2017 l'étude sur les Services écosystémiques rendus par les arbres modulés selon l'essence (SESAME).



« VÉGÉTALISONS METZ ! »

Et la nature n'a pas fini de repousser en ville !
« Végétalisons Metz ! » tel est le mot d'ordre de l'appel à projets lancé par la Mairie en mars 2019 pour inciter les habitants, les associations et les aménageurs à fleurir, avec l'aide de la Ville, des espaces publics de leur quotidien comme les pieds des façades, les espaces verts et les trottoirs.



LES ESPACES VERTS, UN VÉRITABLE BIEN COMMUN

Ville fleurie, Metz est aussi une « ville jardin », ou plutôt une ville de jardins, avec notamment **800 jardins familiaux** pour cultiver et se rassembler, et **71 aires de jeux** et **22 terrains multisports** pour se dépenser. Depuis 2010, la manifestation « l'Art dans les jardins » permet la découverte d'œuvres dans les parcs et jardins. Elle est intégrée à la grande saison culturelle estivale Constellations de Metz, qui a attiré **près d'un million de visiteurs en 2018**. Au même titre que l'architecture, les musées ou la gastronomie, les parcs et jardins messins sont source d'identité et d'attractivité de la Métropole. Des visites guidées parmi les jardins et les arbres remarquables sont régulièrement proposées par les guides de l'Office de tourisme Inspire Metz. À l'occasion du G7 de l'Environnement et des Océans, 15 visites hebdomadaires guidées à pied, à vélo ou en transports en commun ont été proposées aux curieux à travers les lieux remarquables de l'écologie urbaine messine.

À la demande des habitants dans les six éditions du budget participatif, les jardins se sont enrichis de panneaux explicatifs sur la biodiversité, de sentiers pédagogiques, de vergers, d'aires de compostage, de jeux pour enfants et de machines de sport. Les habitants, les associations de quartier, Metz et Metz Métropole travaillent ensemble à la réalisation de ces projets.

UNE TRANSITION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE

Depuis 2010, Metz Métropole s'est fortement engagée en faveur d'une agriculture périurbaine multifonctionnelle, diversifiée et durable sur son territoire. Sur le site du Plateau de Frescaty, Metz Métropole a aménagé un pôle d'expérimentation de la transition agricole et alimentaire : **l'Agrobiopôle**. **70 ha** sont ainsi mis à disposition de porteurs de projets pour développer une production maraîchère, essentiellement en bio, à destination des consommateurs locaux.

LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE

13 communes pionnières de la Métropole ont fait le choix d'éteindre leur éclairage public la nuit, afin de maîtriser leur consommation d'énergie d'une part, et d'autre part pour préserver les nombreuses espèces nocturnes présentes localement – dont 23 espèces différentes de chauve-souris ! Pour mailler une véritable trame noire, Metz Métropole va réaliser un diagnostic de pollution lumineuse sur l'ensemble des communes et élaborer un guide « Éclairer mieux » pour sensibiliser les communes, les entreprises et les particuliers aux enjeux de biodiversité et de transition énergétique liés à l'éclairage nocturne.



LE PROJET EUROPÉEN NOÉ- NOAH SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'INCLUSION SOCIALE

La Ville, Metz Métropole, le Centre Pompidou-Metz, le tiers lieu Bliiida, l'Institut européen d'écologie et l'université de Lorraine figurent parmi les 25 partenaires du projet européen NOÉ-NOAH (INTERREG V-A) réseau transfrontalier d'actions partagées favorisant les reconnections écologiques citoyennes en Grande Région. À Metz, le jardin estival éphémère de la place de la Comédie en fait partie, ainsi que l'exposition prochaine de Giuseppe Penone au Centre Pompidou-Metz et la réalisation de mobiliers urbains végétalisés et connectés à Bliiida.



L'ÉTUDE SUR LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES RENDUS PAR LES ARBRES

Inédite en Europe, l'étude SESAME vise la conception d'un outil méthodologique aidant les aménageurs publics à adapter le choix et l'implantation des espèces en fonction de leurs qualités, de leurs services rendus et des changements climatiques. 90 essences d'arbres sont étudiées dans le contexte local autour de cinq thématiques : qualité de l'air, régulation du climat local, support de biodiversité, paysage et cadre de vie. Elle est conduite en partenariat avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.





L'EAU

UN CAPITAL BLEU
PRÉSERVÉ, MAÎTRISÉ
ET VALORISÉ

L'eau est omniprésente dans Metz et la Métropole ! Depuis 2018, Metz Métropole assure la compétence concernant la maîtrise du cycle de l'eau dans sa globalité : eau potable, assainissement, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

UNE VIE AU BORD DE L'EAU

La Ville entend valoriser ce capital bleu, en favorisant des usages multiples et responsables à ses abords.

Ainsi, le plan d'eau situé à cinq minutes du centre-ville et aménagé en 1974 à l'occasion de la construction de l'A31 offre-t-il **7,2 hectares de prairies parcourues de promenade, un port de plaisance labellisé Pavillon Bleu**, une aire d'expositions de photos dédiées à la biodiversité, un ponton handipêche, des panneaux explicatifs sur la biodiversité réalisés par les habitants et les services de la Ville.

Le campus Technopôle, parc technologique de Metz construit à proximité de deux grands lacs bassins de retenue, a été conçu sur le modèle des parcs technologiques paysagers américains. Il réserve ainsi une part importante de sa surface aux plantations et à la promenade (**10 hectares autour des deux lacs**). Les berges du lac Ariane, riches d'une flore sauvage, abritent notamment de nombreux oiseaux habitués des lieux humides. Plusieurs allées permettent d'en faire le tour, à pied ou à vélo, au sein d'un bel espace vallonné de 4 ha. Metz a aussi entrepris la reconquête de son potentiel bleu avec la renaturation de la Seille, un projet inédit par sa longueur et sa situation en cœur de ville !

LA RENATURATION DE LA SEILLE, UN PROJET INÉDIT EN CŒUR DE VILLE

De 2014 à 2017, des travaux d'un montant d'**1,5 million d'euros** ont été entrepris avec le soutien de l'Agence de l'eau pour la renaturation de la Seille. Ces travaux ont été exceptionnels par la situation urbaine et la longueur de cette rivière : **près de 4 kilomètres de rivière traités en traversée de ville !** Ils ont permis l'adoucissement des berges, la création de roselières et de prairies inondables, l'aménagement de sinuosités favorables à l'écoulement des eaux et la reproduction de la faune aquatique. À la clé : le développement de la biodiversité et l'amélioration de la qualité de l'eau, mais aussi l'amélioration du paysage et le développement d'espaces de promenades accessibles et de jardins partagés sur les berges, intégrés aux jardins Jean-Marie Pelt.



UN CYCLE DE L'EAU INTELLIGENT ET MAÎTRISÉ

Au 1^{er} juillet 2019, le prix du mètre cube passe de 3,36€ à 3,09€, à Metz et sur les 27 communes adhérentes au Syndicat des eaux de la région messine (SERM), engagées dans un contrat de concession avec Veolia/La Mosellane des eaux. Cette baisse est le fruit d'investissements forts depuis dix ans en travaux sur le réseau, qui ont permis d'améliorer son rendement : de 73% en 2008 à 86% en 2017.

La maîtrise de l'eau, de la source au robinet, est une préoccupation partagée entre Metz et la Mosellane des eaux, dans un contexte de dérèglements climatiques qui pèsent sur la qualité et la quantité de l'eau dans les trois sources historiques messines : Gorze, le Rupt de Mad et le lac de Madine. La Ville et Metz Métropole participent aux démarches « Agri Mieux » et « Atelier des Territoires » avec les services de l'État et l'ensemble des acteurs concernés sur la protection des ressources en eau du Rupt de Mad.

De plus, les réseaux intelligents trouvent là leur pleine utilité. À partir de l'usine de Moulins-lès-Metz, entre 40 000 et 45 000 m³ transitent par jour sur un réseau long de 834 kilomètres. La présence de 25 débitmètres permet d'économiser la ressource en eau en veillant à ne puiser que la quantité d'eau dont on a besoin.

Le Système d'information géographique sur l'implantation des conduites offre les connaissances nécessaires à des interventions sur le terrain précises pour l'entretien, et permet de planifier les travaux d'entretien et de réhabilitation du réseau. La télérelève, installée en 2015, cible les fuites et les défaillances directement dans les logements. Grâce à elle, **3 000 foyers ont déjà été contactés pour surconsommation anormale.** Prochaine étape de cette chaîne de l'eau intelligente : inciter les usagers à se doter de compteurs individuels pour suivre au plus près leur consommation.

LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE L'EAU

Depuis le xx^e siècle, l'eau est une source importante d'énergie à Metz ! En voici trois exemples, d'hier et d'aujourd'hui.

UEM contribue à alimenter le territoire de Metz avec l'électricité issue de ses trois centrales hydro-électriques. Directement conditionnée par le débit de l'eau, leur production est 100% écologique. **La production hydroélectrique totale représente 36,3 GWh en 2018.**

Avec le soutien financier du ministère de la Transition écologique et solidaire dans le cadre du label Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte, une éolienne a été installée en 2018 pour alimenter la pompe à eau utile aux 60 jardins partagés du parc de la Seille.

Enfin, début 2019 a été inauguré le **premier gymnase zéro émission de CO₂ à Metz.** Il est alimenté par l'électricité hydraulique, et chauffé par pompe à chaleur en valorisant l'eau des réservoirs d'eau potable situés à côté du gymnase. La toiture a été recouverte de 800 m² de panneaux photovoltaïques pour compenser les émissions de CO₂ induites par les déplacements des utilisateurs.





LES ÉNERGIES

LE MIX GAGNANT
ENTRE VOLONTÉ
POLITIQUE ET
INVESTISSEMENTS

À Metz, les énergies renouvelables représentent 48% de l'alimentation énergétique de la Ville. Pour conduire sa transition énergétique, Metz conjugue une volonté politique forte, des objectifs ambitieux soutenus par des plans d'actions et des investissements importants. Elle dispose d'alliés de poids : son entreprise locale de distribution le Groupe UEM, mais aussi l'Agence locale de l'énergie et du climat et le Centre communal d'action sociale.

UNE VOLONTÉ POLITIQUE FORTE ET SOUTENUE

En 2009, Metz a signé la Convention européenne des maires avec 250 autres Maires européens. Par cet acte, **Metz s'est engagée à aller au-delà des objectifs fixés pour les États membres pour 2020** : réduire de 23% ses consommations d'énergie, réduire de 50% ses émissions de gaz à effet de serre, et porter à 43% la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique. Le programme de rénovation énergétique lui a permis de prendre de l'avance dès 2015 sur l'atteinte de ces objectifs.

En 2019, la Ville a adopté son nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial, visant la réduction des émissions de GES de 40% d'ici 2030, en conformité avec la nouvelle Convention des Maires européens d'une part, et l'adaptation du territoire au dérèglement climatique d'autre part. Après avoir adopté son Plan Climat Air Énergie Territorial en 2012, Metz Métropole a intégré un volet « qualité de l'air » dès 2015, adoptant ainsi **l'un des premiers Climat Air Énergie Territorial.**

Pour asseoir son Plan Climat Air Énergie Territorial sur l'exemplarité, l'évaluation et l'amélioration continue, Metz Métropole s'est lancée dans la démarche européenne Cit'ergie en juin 2015. Début 2017, elle a été labellisée Cit'ergie ayant atteint plus de 57% de son potentiel. Grâce notamment à ses projets de mobilisation des habitants, des communes, des entreprises, ou encore au lancement de démarches innovantes, d'actions ambitieuses sur la mobilité, **Metz Métropole se place désormais au troisième rang des Métropoles françaises**, juste derrière Lyon et Rennes.



DES INVESTISSEMENTS FORTS DANS LES INFRASTRUCTURES

En 2008, la Ville a impulsé un grand programme d'efficacité énergétique ciblant ses bâtiments municipaux les plus énergivores : les gymnases, les piscines et les écoles, ainsi que la rénovation de son éclairage public. 15 millions d'euros de travaux ont été dédiés à ce programme, déroulé sur six ans, et intégrant l'amélioration de l'isolation et le recours aux énergies renouvelables. Les résultats de ces investissements ont permis à Metz d'obtenir des gains supérieurs aux objectifs 3 x 20 du Paquet climat européen : **réduction de 29% des émissions de CO₂ entre 2008 et 2014, et baisse des consommations d'énergie de 13% en cinq ans.**



UEM, L'OUTIL DE PUISSANCE ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

UEM est la première Entreprise locale de distribution d'énergies. 85% de son capital est détenu par la Ville de Metz. Créée en 1901, UEM fournit à plus de 160 000 clients sur Metz et environs de l'électricité, du gaz ou encore du chauffage urbain.

Sa production valorise les ressources énergétiques locales. Elle s'appuie sur trois centrales hydroélectriques respectueuses de l'environnement, sur la centrale thermique de cogénération électricité/chaleur de Metz-Chambière et sur l'unité biomasse attenante à celle-ci. Enfin, des parcs éoliens et photovoltaïques sont exploités durablement en Moselle, en Meurthe-et-Moselle et jusque dans les Bouches-du-Rhône pour les besoins propres d'UEM, dans le souci de répondre à la demande croissante d'électricité tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

UEM est aussi un acteur majeur des smartgrids grâce à son progiciel e-fluid, le système d'information leader dédié aux utilities.

En 2012, l'unité biomasse a été construite sur le site de la centrale thermique Metz-Chambière. Elle est venue compléter le système de cogénération à haut rendement (production simultanée de chaleur et d'électricité) et de valorisation de l'énergie issue de l'incinération des déchets.

Dans une boucle vertueuse d'économie circulaire locale, la centrale biomasse d'UEM utilise près de 100 000 tonnes de résidus de bois, issus de l'exploitation forestière dans un rayon de 100 km autour de Metz. Cette filière d'approvisionnement a été mise en place avec l'ONF, la Coopérative forestière forêts et bois de l'Est et des opérateurs locaux dans les domaines forestiers et de l'environnement, tels qu'Haganis.

L'investissement de 50 millions d'euros a rapidement porté ses fruits : 30% d'énergies renouvelables étaient présents dans le mix énergétique de la Ville en 2013, soit un triplement en cinq ans (au-delà de l'objectif européen).

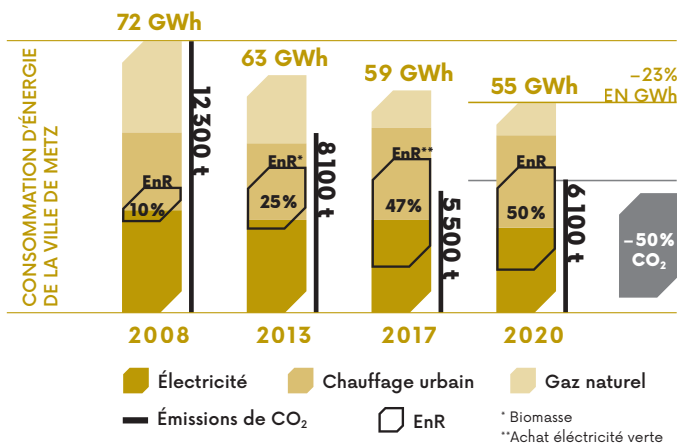
En 2017, 4,7 millions d'euros ont été investis dans le réseau de chaleur urbain messin. Celui-ci est le troisième plus long réseau de chaleur de France (115 km) et le plus grand réseau alimenté majoritairement par des énergies renouvelables (plus de 60%).

Il dessert l'équivalent de 44 000 logements de type F3, dont de nombreux bâtiments publics comme le Centre Pompidou-Metz, Les Arènes ou les Hôpitaux de Metz. Exploité par UEM, et confié désormais à la compétence de la Métropole, il a obtenu le label national Écoréseau de chaleur par Amorce.

LES OBJECTIFS POUR 2020

Baisse de 23% de la consommation (GWh), baisse de 50% des émissions de CO₂ (déjà atteint) et 50% de part d'énergie renouvelable (EnR) dans le mix énergétique

sources : Ville de Metz, 2018





LA COLLECTIVITÉ PARTENAIRE POUR RELEVER LE GRAND DÉFI DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

Chaque année, un habitant de Metz Métropole rejette en moyenne 15,3 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère, principalement par ses déplacements et par le manque d'isolation des logements. Pour relever le défi de la réduction des besoins en énergie des habitants et de la maîtrise énergétique du bâti, les collectivités messines et leurs partenaires n'économisent pas leur... énergie !

L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET DES ÉCONOMIES DES PARTICULIERS

Fondée en 2011 à l'initiative de la Ville et de la Métropole, l'Agence locale de l'énergie et du climat du Pays Messin accompagne gratuitement et de manière indépendante plus de 1300 ménages, 40 copropriétés et 50 communes désireuses de réaliser des économies d'énergie et limiter leurs émissions de gaz à effet de serre. **742 tonnes de CO₂ ont été économisées en 2017 grâce à ses actions** de conseil, informations, assistance technique individuelle et animations collectives.

Elle a développé une communication engageante et originale avec la manifestation festive et familiale annuelle « Énergie en Fête » ; 30 apéros énergie chez les particuliers ; **trois escape games pour le grand public** ; ou encore l'examen de maisons et de copropriétés à l'aide d'une caméra thermique lors de 13 balades thermographiques dans les communes.

L'ALEC mobilise et forme les **acteurs professionnels du bâtiment, de l'immobilier et du financement**. Suite à l'intervention des conseillers de l'ALEC, les travaux engagés sont souvent plus importants et visent des performances plus élevées. Ces investissements bénéficient principalement aux entreprises et à l'économie locale.

UN COACHING SPÉCIAL POUR LES ARTISANS

En partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Moselle, Metz Métropole anime l'opération Éco-défis aux artisans et commerçants du territoire. Depuis 2015, **46 entreprises ont déjà porté 158 actions** comme le passage en LED de l'éclairage ou l'isolation de leur local, l'approvisionnement en produits bio et/ou écolabellisés, la suppression des emballages, la récupération de l'eau... Elles bénéficient de l'appui gratuit des conseillers de Metz Métropole et de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Moselle.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le taux d'utilisation du chèque énergie est de 65,06% en Moselle, contre 62% au niveau national, ce qui confirme la nécessité de diffuser davantage l'information auprès des publics sur les moyens de réduire les consommations d'énergie, de prévenir les impayés et les situations de vulnérabilité énergétique.

Ainsi, le CCAS anime des réunions mensuelles d'information collectives sur les chèques énergie et sur les écogestes : en 2018, 10 réunions ont été organisées pour 60 participants. **Soixante ateliers « Ma santé nature »** ont été proposés aux seniors par l'Association CPN Coquelicots.

Douze personnes en moyenne ont participé à chaque atelier sur les thèmes suivants : cuisine économique, balades urbaines, fabrication de produits naturels, réalisation de minipotagers... En 2018, le CCAS a également distribué **59 000 euros d'aides financières à l'énergie.**





LA MOBILITÉ

UNE VOIRIE PARTAGÉE ENTRE LES MOBILITÉS DURABLES

Les déplacements automobiles sont le principal poste d'émissions de gaz à effet de serre en ville. Pour réduire leur bilan carbone, mais aussi améliorer le cadre de vie urbain et la santé des Messins, la Municipalité et la Métropole ont déployé des investissements importants depuis 2008, afin de réduire la place de la voiture en ville au profit des modes doux et des transports en commun.

En parallèle de ces actions menées en faveur de l'amélioration de l'offre, la Ville de Metz puis Metz Métropole ont mené une politique de tarification du stationnement qui encourage à la rotation et à l'utilisation des transports en commun et des modes actifs.

Depuis 2008, la voiture laisse progressivement la place sur les voiries messines à d'autres modes de transports durables : le vélo et le réseau LE MET'. Ainsi, 126 kilomètres de voirie sont désormais en zone 30 et favorisent le partage des rues entre ces différents modes.

LA PREMIÈRE ZONE DE RENCONTRE DE FRANCE

En 2009, Metz a été la première ville française à expérimenter le dispositif de zones de rencontre sur quatre places de son hypercentre. Désormais, piétons, vélos et voitures cohabitent sur cinq places situées aux frontières de son centre piétonnier.

UN TERRITOIRE VÉLO

Afin d'anticiper sa prise de compétence vélo au 1^{er} janvier 2018, Metz Métropole a, dès 2017, élaboré son Schéma directeur cyclable. L'objectif du schéma est d'**aboutir à un réseau cyclable de 180 km, nécessitant la création ou le réaménagement de 100 km d'aménagements cyclables et un budget dédié de 15 millions d'euros**. C'est ainsi que la Métropole a renouvelé en 2019 le label Territoire Vélo pour l'ensemble du territoire.

À Metz, 1150 places de stationnement et des garages fermés spécifiques aux deux-roues ont été aménagés à la demande des habitants. Des solutions de location, d'achat et de réparation de vélos se diversifient.





UN RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN ULTRAPERFORMANT

L'action majeure de la Métropole ces dernières années a été la mise en service en octobre 2013 du réseau LE MET' et de ses deux lignes à haut niveau de service METTIS. Les 27 bus METTIS ont un **moteur hybride qui permet d'obtenir un gain de 20% de consommation de carburant et des nuisances sonores moindres**. Les aménagements urbains ont été considérables : création de 18 km de site propre, restructuration du réseau de transports, création d'un Pôle d'échange multimodal à l'arrière de la gare de Metz et de trois Parking-Relais « P+R » ainsi que d'une agence des Mobilités. La fréquentation du réseau LE MET', est en très forte augmentation, passant de 15,5 millions de voyages en 2011 à **22,3 millions de voyages en 2018, soit près de 44% d'augmentation**.

CAP SUR L'ÉLECTROMOBILITÉ !

Les collectivités montrent l'exemple, en développant leur propre flotte de véhicules électriques. La Métropole a passé commande de deux minibus électriques, de trois nouveaux Bus à haut niveau de service hybrides et trois autobus standard hybrides. Les nuisances sonores et les émissions de GES seront ainsi réduites. Alors que 28 bornes de recharges électriques ont déjà été installées dans les parcs de stationnement sur toute la Métropole, UEM est engagée sur deux projets complémentaires : l'installation de huit bornes de recharge sur le territoire de la Ville de Metz, via son réseau Connect & Go, et la mise en place d'un corridor des Entreprises locales de distribution d'Alsace-Lorraine. UEM assure aussi l'installation et le suivi de bornes de recharge chez les clients de l'agglomération messine, mais également sur d'autres territoires avec des offres labellisées « Advenir ».

LA QUALITÉ DE L'AIR N'EST PAS NÉGLIGÉE !

L'étude d'impact de la restructuration du réseau LE MET', réalisée par ATMO Grand Est, montre que, entre 2012 et 2014, si l'offre kilométrique du réseau a augmenté de 11%, **les émissions de polluants ont baissé jusqu'à 21% pour certains d'entre eux**.

En outre, depuis mars 2015 en cas de pics de pollution, des mesures d'information (seuil d'information atteint), une tarification incitative (en cas de seuil d'alerte) ainsi que la gratuité (si persistance d'alerte) ont été mises en place par Metz Métropole afin d'inciter la population à utiliser les transports en commun.

L'ÉLECTROMOBILITÉ, UN MOTEUR POUR L'EMPLOI LOCAL !

Le Groupe PSA et Nidec Leroy-Sommer, premier fabricant de moteurs électriques en France, investissent 220 millions d'euros sur le site de Trémery pour la construction de moteurs destinés à des véhicules 100% électriques ou des hybrides. L'investissement va permettre la création de 100 emplois en Recherche et Développement et l'embauche de 400 personnes, qui produiront 900 000 moteurs d'ici cinq ans. C'est un grand virage symbolique et technologique pour cette usine qui fut la plus grande usine de production de moteurs diesel au monde !

A woman and a child are standing in a vineyard, looking at a green recycling bin. The woman is holding a white container. In the background, a man is working in the vineyard. The scene is outdoors with many green trees and vines.

LES DÉCHETS VERS UN TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET ZÉRO GASPI



Réduire les déchets, puis valoriser ceux qui restent : c'est bien dans cet ordre que les collectivités messines déploient leurs politiques de déchets pour atteindre l'objectif du label Zéro Déchet Zéro Gaspi. Elles sont appuyées par les savoir-faire techniques de leur régie Haganis, et par d'originales initiatives privées et associatives. Trois priorités : la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'économie circulaire par la valorisation des déchets, et l'inclusion sociale.

LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE

La réduction du gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires fait partie des **actions phares menées par Metz Métropole dans le cadre du label Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspi**. Depuis 2012, Metz Métropole intervient dans les écoles avec le programme pédagogique « L'école : du recyclage à la réduction des déchets », qui **sensibilise plus de 1500 élèves par an au tri et à la réduction des déchets**, en lien avec L'inspection académique. Pour moins de gaspillage et plus de plaisir gustatif dans les assiettes des enfants, 22 restaurants scolaires de Metz Métropole sont accompagnés, dont 4 à Metz avec l'aide de l'Association Unis-Cités et d'un bureau d'étude local Organeo. D'ici 2020, 42 restaurants seront diagnostiqués et accompagnés dans la mise en œuvre d'actions. En complément, la Ville de Metz étudie la possibilité de **valoriser les 56 tonnes de biodéchets produits par la cuisine centrale et ses**



restaurants scolaires via un marché de prestation globale, liant achats de tables de tri, structuration d'une filière de collecte et valorisation des biodéchets.

LE COMPOSTAGE, UNE MOBILISATION DE TOUS LES HABITANTS

Depuis 2010, Metz Métropole a accompagné plus de 9 000 foyers dans la pratique du compostage individuel en leur fournissant le matériel et les conseils pour réduire de 30% le poids de leurs poubelles. 80 sites de compostage en pied d'immeuble ont été installés, 22 établissements équipés et 5 sites ont été mis en place à l'échelle de quartiers pour composter collectivement. Metz Métropole accompagne également 30 foyers dans le lombricompostage. Lancée en 2019, cette démarche va se développer en 2020 pour équiper 100 foyers. **Le compostage permet, en moyenne, d'éviter plus de 1900 tonnes de déchets à traiter par an, sur le territoire de Metz Métropole.**

LE RÉEMPLOI DES OBJETS

Objets, vêtements livres, tout trouve une seconde vie à Metz Métropole grâce aux partenariats développés avec les acteurs de l'insertion et de la solidarité. En 2016, Metz Métropole, en partenariat avec

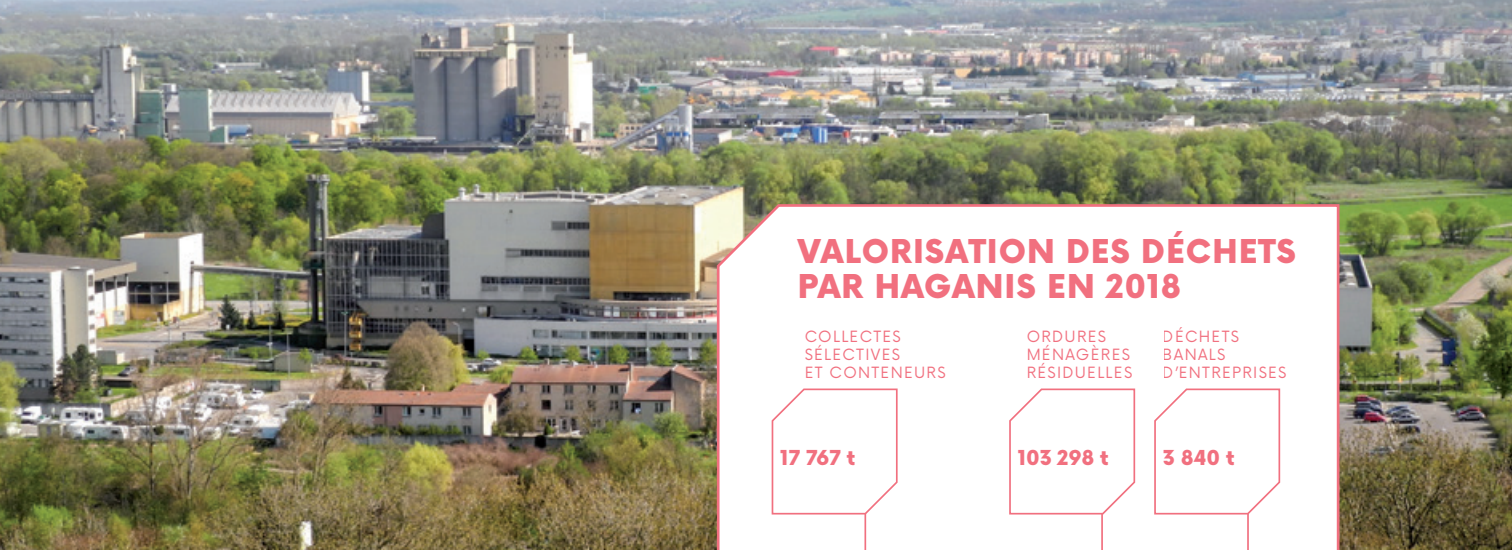
Emmaüs et Haganis, a lancé les collectes Zéro Gaspi, les samedis en déchetterie. En moyenne, **40 tonnes d'objets sont réutilisées chaque année** grâce à ces collectes.

Depuis 2013, Metz Métropole, en partenariat avec l'entreprise d'insertion Tri d'Union, développe la filière de collecte et de réemploi des textiles, linges de maison et chaussures. En 2018, **280 tonnes ont été collectées, dont 60% ont trouvé une seconde vie et 39% ont été recyclés.**

En 2018, une filière de collecte des livres s'est développée sur le territoire de Metz Métropole en partenariat avec Recyclivre, qui a obtenu le Trophée RSE Grand Est 2018 dans la catégorie « partenariat territorial ». En 2018, **pour la première année, 42 000 livres ont trouvé une seconde vie en réemploi ou recyclage.**

LE CENTRE DE VALORISATION DES DÉCHETS D'HAGANIS, UN MODÈLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Régie opérationnelle de Metz Métropole, Haganis a mis en service en 2001, son Centre de valorisation des déchets non dangereux. Il s'étend sur cinq hectares, à proximité directe de la centrale de production de chauffage urbain et d'électricité, de l'autoroute et de la zone urbanisée productrice de déchets et consommatrice d'énergie. Cette situation lui permet d'optimiser



VALORISATION DES DÉCHETS PAR HAGANIS EN 2018

COLLECTES SÉLECTIVES ET CONTENEURS

17 767 t

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

103 298 t

DÉCHETS BANALS D'ENTREPRISES

3 840 t

TOTAL TRIÉ À L'UNITÉ DE TRI DES MATÉRIAUX

16 131 t

TOTAL TRAITÉ À L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

109 891 t

MATÉRIAUX TRIÉS RECYCLÉS
12 854 t
MATÉRIAUX INCINÉRÉS RECYCLÉS
2 575 t
MATÉRIAUX VALORISÉS EN REMBLAIS
17 107 t

VALORISATION MATIÈRE

VAPEUR PRODUITE
303 163 t
CHAUFFAGE URBAIN ET ÉLECTRICITÉ
221 973 t

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

source : HAGANIS, 2018

les transports de déchets et de développer des boucles vertueuses d'économie circulaire à l'échelle locale et régionale.

Que ce soit pour la vapeur, les mâchefers, le papier, les emballages, le bois, les boues d'épuration, la régie Haganis est toujours en quête de nouvelles formes de valorisation à développer pour la protection de l'environnement et le développement concret d'une économie circulaire.

L'Unité de valorisation énergétique produit de la vapeur grâce à l'incinération de déchets ménagers. Plus de 210 000 MWh d'énergie sont ainsi livrés chaque année au réseau de chauffage urbain de Metz Métropole, permettant de chauffer près de 15 000 logements de type F3, économisant l'équivalent de 22 millions de litres de fioul domestique. L'installation d'un dispositif performant, composé de filtres à manches à effet catalytique, garantit une épuration efficace des rejets. Cette unité est une installation à Haute Performance énergétique, avec une performance supérieure à 80%.

3 006 tonnes de bois ont été livrées à UEM en 2018 pour alimenter sa centrale biomasse. Le bois de mobilier fait l'objet d'une valorisation matière par les entreprises fabriquant des panneaux de bois compressé, ou d'une valorisation énergétique. Haganis a développé en 2018 la valorisation matière des déchets inertes issus des déchèteries et de la déchèterie destinée aux professionnels. Représentant près de 15 000 tonnes par an, ils sont à présent valorisés en granulats utilisables en travaux publics. Haganis développe en 2019, la valorisation des balayures en sable recyclé utilisable en travaux de voirie.

ASSAINISSEMENT ET ÉNERGIE, L'AUTRE TANDEM À VALORISER

Metz Métropole et Haganis valorisent les boues d'épuration issues des différentes étapes de traitement des eaux usées à 100% en épandage, compostage et valorisation énergétique, évitant ainsi tout enfouissement.

Enfin, dans un double souci de valorisation des déchets et de performance énergétique, Haganis récupère la chaleur des turbines HV Turbo (qui servent à l'aération des bassins biologiques) pour alimenter en chauffage son atelier, son magasin et son garage.





PARTICIPATION

LES HABITANTS
JOIGNENT LES ACTES
AUX PAROLES

Dans les instances de participation citoyenne de la Ville et la Métropole, l'écologie urbaine offre une source inépuisable de propositions et de débats, au point que Metz est la première ville française à impulser un budget participatif écocitoyen.

Les habitants se sont abondamment exprimés dans l'élaboration du projet de territoire durable et solidaire 2017-2030 de la Ville de Metz : à l'issue de trois cafés débats et d'une consultation écrite, 300 propositions ont été recueillies et ont nourri le plan d'actions de ce projet, porté à présent par la Ville, ses partenaires et ses habitants. L'année suivante, le projet de territoire de la nouvelle Métropole a bénéficié des contributions de 200 partenaires et habitants.

APRÈS LES PROPOSITIONS, LES HABITANTS PASSENT À L'ACTION !

Plusieurs comités de quartier ont conçu et mis en œuvre des projets d'aménagement et de valorisation des cheminements piétonniers traversant leur quartier, dans un double objectif fonctionnel (circulation piétonne sécurisée, pour le trajet des enfants vers l'école notamment) et de valorisation (découverte du patrimoine naturel du quartier). Par exemple, autour du ruisseau de Vallières, le Comité de quartier a conçu la mise en accessibilité, la création d'une promenade en berges et d'une passerelle, l'implantation de mobilier urbain, la réflexion autour d'une signalétique adaptée au

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE METZ MÉTROPOLE

En 2009, Metz Métropole a mis en place le Conseil de développement durable. Composé de 80 bénévoles issus de différents milieux, le CODEV a pour mission d'alimenter la réflexion des élus par la production d'avis ou de rapports sur l'aménagement du territoire et les services à rendre aux habitants. Son action s'inscrit dans le long terme avec, pour référence, les trois domaines clés du développement durable : l'économie, le social et l'environnement. **Les travaux du CODEV ont un réel impact sur la vie locale, avec par exemple la création d'une délégation d'élus en charge de l'agriculture péri-urbaine, la création de la ligne de minibus Arteo sur le réseau LE MET', la révision du Programme local de l'habitat, la création d'une charte de la participation citoyenne et l'élaboration du projet métropolitain.**

cadre du naturel du quartier, puis différents supports de communication : brochure de parcours guidé, fêtes de quartier, marches sportives.

Certains habitants implantent à Metz les grands mouvements internationaux de la transition écologique. Neuf jardins Incroyables Comestibles sont donc déployés par les associations étudiantes ou les associations de quartier à travers différents quartiers, sur le campus universitaire, dans le centre-ville ou dans les quartiers de politique de la Ville.



LE PREMIER BUDGET PARTICIPATIF ÉCO-CITOYEN DE FRANCE



En 2019, Metz a fait évoluer la sixième édition de son budget participatif pour en faire **le premier participatif éco-citoyen de France**. Il a reçu **707 propositions d'habitants**, soit presque le double de l'édition précédente ! Le développement durable est un critère de sélection des propositions des habitants, au même titre que les critères de faisabilité technique, financière et administrative. Au regard de ces critères, la sélection par les services puis par les habitants eux-mêmes permettra d'allouer une enveloppe globale de 500 000 euros.

D'autres développent des actions originales comme le projet Épluchures et bicyclettes du collectif MOTRIS, qui récupère les biodéchets de restaurants messins pour les composter. D'autres encore ont pu prendre des parts dans la société coopérative d'intérêt collectif de la ferme de Borny, ferme urbaine d'agriculture biologique, et consacrer du temps bénévolement à l'aménagement des lieux. Enfin, le déploiement du compostage en pied d'immeuble ou à l'échelle des quartiers repose sur l'engagement d'associations naturalistes et associations de quartier, avec le soutien de Metz Métropole.

PLACE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES !

À Metz, les générations futures s'expriment et développent déjà leurs projets grâce au **Conseil municipal des enfants, qui vient de fêter ses 10 ans**. Dès sa naissance, il a commencé à agir pour que la ville soit plus verte et plus solidaire.

Ses 55 jeunes membres, âgés de 9 et 10 ans, ont déployé des trésors d'imagination et d'énergie pour sensibiliser tous les Messins à la richesse et la préservation de l'environnement : **un jeu de société « Les p'tits éco-lorrains » pour les écoliers, un circuit pédestre sur l'eau à suivre depuis l'application touristique Histoires de Metz, ou encore l'aménagement du parcours « Ralentir, observer, rêver au parc de la Cavalerie » dans un parc méconnu du centre-ville.**

Enfin, le 12 mars 2019, le Conseil municipal des enfants a reçu des mains du ministre François de Rugy le Trophée Éco Actions des Écomaires pour leur maquette de la « Ville rêvée, verte, durable et solidaire », réalisée en partenariat avec une artiste locale, Sarah Poulain, lors d'ateliers au Centre Poupidon-Metz.

#Green Metz

METZ
CAPITALE
DE L'ÉCOLOGIE
URBAINE



LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS
PAR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DU CLIMAT
FIGHTING INEQUALITIES
BY PROTECTING BIODIVERSITY AND CLIMATE

G7 ENVIRONNEMENT | METZ 5 - 6 MAI 2019
ENVIRONMENT | 5 - 6 MAY

